

Bordeaux, le 18 juin 2025,

Bonjour,

Quelques informations concernant notre discipline :

Rappel pour les examinateurs à l'épreuve du Grand oral

La note de service (<https://eduscol.education.fr/document/52926/download>) précise que "Le jury choisit une des deux questions" sans apporter davantage de précisions. Nous recommandons de retenir la question liée à la spécialité du membre du jury considéré comme "spécialiste", afin de garantir l'équité de traitement des élèves concernant la compétence "qualité des connaissances" de la grille d'évaluation et à respecter les objectifs de l'épreuve définis dans la note de service : "[le jury] Il peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle terminal de ses enseignements de spécialité, **en lien avec le premier temps de l'épreuve qui lui-même s'adosse à ces enseignements**. Le jury évalue ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat". Le respect de cette consigne permet de satisfaire à la fois aux exigences de l'épreuve, de garantir une évaluation homogène de tous les candidats et d'éviter une interrogation fondée uniquement sur les connaissances disciplinaires ou au contraire excluant toute référence disciplinaire.

Répartition des missions au baccalauréat 2025

Comme l'année dernière, nous devrions réussir à faire en sorte qu'aucun enseignant de SES de l'académie de Bordeaux n'ait en même temps la mission du Grand oral et de correcteur aux épreuves écrites. Quelques enseignants auront par contre la même mission que l'année dernière en raison de quelques défections de dernières minutes. Comme l'année dernière, la DEC nous demande de mobiliser un nombre important de collègues de SES pour les oraux du second groupe. Les convocations pour les oraux du second groupe ne devraient pas tarder. Si des interrogations demeurent concernant vos convocations ou si vous êtes par exemple d'oral du second groupe avec 45 copies, veuillez contacter Eric Duclos. La distribution des copies sur Santorin aura lieu certainement jeudi 19 juin en fin d'après-midi. Pour rappel, la **commission d'entente académique en présence de tous les correcteurs aura lieu vendredi 20 juin entre 9h et 12h** (le lien pour cette visio est sur votre convocation).

PAF SES

Nous allons créer le plan de formation du PAF SES la semaine prochaine. Si vous avez des propositions à faire en termes de formation, veuillez contacter Eric Duclos avant le 27 juin.

Je reste disponible par courriel, et par téléphone pour les situations d'urgence.

Bien à vous.

François Vergnes

Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional de Sciences économiques et sociales
5, rue Joseph de Carayon-Latour, CS 81499, 33060 BORDEAUX Cedex.

Tél : 06 16 79 22 29